



PAJE - PREPARE - Fin d'un CDD à mi temps

Par Dadou

Bonjour,

Nous attendons notre second enfant et on envisage que ma femme ne fasse qu'un mi temps après son arrivé.

Depuis 4 ans elle travail en tant que suppléante pour l'éducation nationale dans le privé.

Ces 2 dernières années elle cumul 2 CDD à mi temps :

- 1 en temps que suppléante pour l'éducation nationale dans le privé.
- 1 en temps qu'employé de l'organisme privé de son établissement.

Pour la rentrée de septembre, elle devrait prolongé son mi-temps dans l'oganisme privé, mais ne postulera pas pour les suppléances dans l'éduction nationale.

Dans ce cas là avons-nous droit à la PréParE de la PAJE ?